

## Résolution générale des syndicats des métaux de la Moselle sur le plan Schuman (2 juillet 1950)

**Légende:** Le 2 juillet 1950, les syndicats des métaux de la Moselle adoptent une résolution qui évoque les dangers du plan Schuman et appelle l'ensemble des travailleurs à s'unir pour lutter contre un projet qualifié "d'anti-français" et "d'anti-ouvrier".

**Source:** Le Patriote mosellan. Porte-parole et défenseur de la population lorraine. 08.07.1950, n° 27; 5e année. Metz.

**Copyright:** (c) Le Patriote Mosellan

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/resolution\\_generale\\_des\\_syndicats\\_des\\_métaux\\_de\\_la\\_moselle\\_sur\\_le\\_plan\\_schuman\\_2\\_juillet\\_1950-fr-1fd2d3eb-9016-4d7b-8106-173e8db05ec9.html](http://www.cvce.eu/obj/resolution_generale_des_syndicats_des_métaux_de_la_moselle_sur_le_plan_schuman_2_juillet_1950-fr-1fd2d3eb-9016-4d7b-8106-173e8db05ec9.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2012

## **Le plan Schuman - c'est la fermeture de certaines usines et de mines de fer proclame la Résolution Générale adoptée par**

les Syndicats des Métaux de la Moselle réunis à Hayange, le 2 juillet 1950, après en avoir délibéré, acceptent sans réserves les résolutions adoptées à l'unanimité par le 17<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie du 3 juin 1950.

Les prévisions de la résolution d'orientation générale sur le problème de la Paix se sont révélées absolument justes comme le démontre la provocation américaine contre la Corée du Nord et les déclarations officielles de Truman sur «la défense» de Formosa et l'aide à l'Indochine.

La situation nouvelle ainsi créée montre au grand jour la volonté des fauteurs de guerre, des monopolistes américains.

Le gouvernement dit français, vassal de Truman, s'est engagé sans réserve dans la voie conduisant à la guerre en appuyant l'invasion de la Corée par l'armée et l'aviation américaines.

Les résultats de la politique de préparation à la guerre sont caractérisés en Moselle par les conséquences du plan Marshall dénoncé dès le premier jour par les organisations syndicales qui sont:

- a) une diminution des commandes qui entraîne la réduction de l'horaire du travail tel à la SAFE et par la suite le licenciement et le chômage,
- b) par la tendance à une attaque sur les salaires, en application des décisions de la conférence de Londres dite conférence des 12 qui ont décidé que les gouvernements marshallisés s'opposeraient à toute augmentation de salaires ;
- c) par la menace que comporte le plan de fusion des industries de base dit plan Schuman qui amènera infailliblement la fermeture de certaines usines et de mines ferrifères, la diminution de la production de la houille du bassin lorrain, d'où licenciements et menaces de déportation.

Seul de Wendel, puissance financière et économique, dominant non seulement le bassin mais pour partie la politique française, bénéficiera dans une certaine mesure du plan Schuman.

La politique de préparation intense à la guerre qui découle du plan Schuman se caractérise par la préparation du canal qui reliera les bassins sidérurgiste et minier au bassin de la Ruhr, l'élargissement des routes stratégiques.

A cette politique anti-française et anti-ouvrière d'abandon de notre indépendance nationale et d'accord avec les résolutions du 17<sup>e</sup> Congrès les métallurgistes de la Moselle s'engagent à dénoncer cette politique, cause essentielle de la ruine, de la misère, du chômage.

C'est pourquoi ils s'engagent à dénoncer ces causes et en premier lieu à redoubler d'efforts pour faire signer l'appel de Stockholm, pour cela ils s'engagent à élargir dans l'unité la plus totale le réseau de collecteurs de signatures, en perfectionnant les méthodes de collectage de signatures et les formes d'organisation.

Pour cela ils mandatent la CE de l'UDSM de proposer par écrit à toutes les organisations syndicales de signer et de faire signer l'appel de Stockholm.

En outre tous les syndicats devront faire des propositions aux organisations ou groupes de syndicats correspondants des propositions identiques.

Ces propositions devront être portées à la connaissance des ouvriers, ainsi que les réponses des organisations décidées à lutter contre la guerre.

Ils s'engagent à lutter contre les fabrications de matériel de guerre, de porter à la connaissance de la population, les fabrications envisagées et à faire des propositions pour des productions de paix, et pour la reconstruction du pays.

En premier lieu en exigeant la liberté de commerce avec tous les pays y compris les pays ou secteurs socialistes sans oublier la Chine Populaire.

Dans cette lutte pour la paix les métallurgistes s'engagent à commenter auprès des travailleurs le magnifique manifeste commun de la CGT et des syndicats libres allemands seul garant de la paix. Ils déclarent le faire sans aucune réserve.

Ils s'engagent à accentuer la lutte contre le plan Schuman.

Pour cela ils feront signer la pétition contre le plan moyen de préparation et de rassemblement des masses et de vérification de l'avancement du travail en vue de la conférence du 23 juillet (mineurs et sidérurgistes).

Ils s'engagent de cette façon et dans l'unité la plus large à la réussite de la conférence nationale contre le plan et de la conférence internationale.

Luttant contre les causes de la misère ils préparent ainsi les voies de la victoire pour les revendications:

- Pas de salaires au-dessous du minimum vital que la CGT chiffre à 19.200 frs. par mois.
- Les 3 semaines de congés payés et 6.000 frs. de prime de départ.
- Le paiement des fêtes légales.
- Suppression des zones.
- La signature des conventions collectives locales et régionales.

Pour faire aboutir la lutte pour la paix inséparable de la lutte revendicative, la condition essentielle c'est l'union et l'action.

- 1) Pas une revendication sans proposition d'unité
  - a) à la base,
  - b) sur le plan local,
  - c) sur le plan départemental.
- 2) Faire connaître ces propositions aux travailleurs ainsi que les réponses, se lier fraternellement à la base avec les travailleurs trompés.
- 3) Conserver comme notre bien le plus précieux notre indépendance et notre droit de critique dans l'action, parler des engagements pris en commun. Les syndicats CGT ne renonceront jamais à leur rôle d'explication de son programme et de son plan d'action.
- 4) Dénoncer sans pitié les chefs traîtres et fixer leur responsabilité.
- 5) Ne jamais craindre de faire de propositions d'unité dans des propositions d'action, si petite soit-elle.
- 6) Briser dans nos rangs sur la base d'explications incessantes le sectarisme qui avec l'opportunisme sont l'expression du mépris ou de la peur des masses.

Les militants doivent avoir une confiance absolue dans les masses et s'adresser à elles sans peur pour réduire toutes ses questions.

Pour réaliser ces tâches il faut que nos syndicats et nos sections syndicales fassent un examen approfondi de leur situation morale et matérielle.

Le Congrès constate que l'état de santé de nos syndicats est loin de donner satisfaction.

Si les cartes confédérales ont été reprises au début de l'année d'une façon satisfaisante, la rentrée des cotisations est loin de donner satisfaction.

Les raisons en sont :

- 1) La grève dont les résultats n'ont pas été expliqués.
- 2) Le raidissement patronal.
- 3) Le recul de certains de nos délégués.
- 4) Les mauvaises méthodes d'agitation, d'organisation et de collectage.
- 5) La faiblesse de nos explications et le retard apporté de ce fait à répondre à toutes les préoccupations des travailleurs.
- 6) La méconnaissance du terrain de combat et des catégories qui composent les travailleurs des usines.
- 7) L'abandon quasi-total des petites revendications, ce qui amène les travailleurs à délaisser l'organisation.
- 8) La cassure dans certains syndicats entre vieux et jeunes doit s'aplanir et disparaître, seule la fusion des deux générations peut donner de bons résultats.

Le Congrès déclare qu'il faut changer les méthodes et les hommes si c'est nécessaire.

Le Congrès mandate donc la CE de l'UDSM et les directions de syndicats de reprendre à la base les questions d'éducation, d'agitation et d'organisation.

- 1) En luttant pour que chaque usine et chaque service important édite son journal d'usine ou de service.
- 2) Des assemblées de service qui auront à élire au bulletin secret leurs représentants des commissions exécutives de service dont les délégués du personnel ou du Comité d'Entreprise doit être obligatoirement membre et toutes les catégories de travailleurs (jeunes, immigrés et nord-africains). Ainsi le collectage sera mieux organisé, les collecteurs liés entre eux par les discussions de leur CE auront les arguments indispensables.
- 3) Ces sections syndicales de services seront subordonnées à la CE du syndicat seule responsable de la marche de l'ensemble.
- 4) Appliquer les résolutions visant l'entrée dans la direction syndicale des délégués du personnel et des comités d'entreprise.
- 5) Les syndicats locaux devront tenir des permanences non seulement dans la ville où est l'usine mais dans les villages environnants d'usine où logent les travailleurs.

Ces quelques directives doivent servir à développer l'esprit de sacrifice et le sens des responsabilités.

Ne jamais hésiter à appeler et à se servir de toutes les bonnes volontés.

Recruter, recruter sans cesse et organiser pour l'action par une explication constante.

Les syndicats doivent prendre pour ligne de conduite l'application de la démocratie syndicale, à tous les échelons.

Les licenciements qui se font jour font un devoir aux syndicats d'organiser les chômeurs syndiqués sur la base locale.

Le Congrès salue la décision de la CE du 1er juillet de la Fédération qui conserve l'existence de l'UDSM de la Moselle. Dans le sens des résolutions du 17e congrès, il considère que l'UDSM doit être un élément de coordination et de conseil et non un organisme de direction.

Seuls les syndicats sont habilités à prendre des décisions dans la plus large démocratie syndicale, c'est pourquoi le congrès considère que la coordination serait vaine si les syndicats n'étaient pas amenés à discuter au sein de la CE de l'UDSM de façon à appliquer ensuite les décisions et conseils pris en commun. C'est pourquoi il décide que les secrétaires généraux de syndicats feront partie de droit de la CE auxquels s'ajouteront d'autres militants.

Pour donner à l'UDSM les moyens nécessaires de s'administrer le congrès décide donc de continuer à verser à l'UDSM la ristourne de 6 frs déjà appliquée.

Sous réserve de discussions dans les syndicats, il sera nécessaire d'examiner la marche des œuvres sociales et notamment de la colonie de vacances de La Petite-Pierre.

Le congrès s'engage à appliquer avec méthode et détermination la présente résolution.

Il demande à la CE de l'UDSM de prendre avec un syndicat donné les dispositions d'organisation ci-incluses sans que pour cela les autres syndicats n'attendent pour créer les conditions de la réussite.

Le congrès fermement résolu à surmonter toutes les difficultés appelle tous les syndicats, tous les syndiqués à s'inspirer de la résolution et marcher fermes et résolus dans la lutte pour la Paix, le Bien-être et la Liberté.